|  |  |
| --- | --- |
| logo_final_SE_2014 | **SAVE EUROPE**  J-70 1/216 Bruxelles  Tél. + 32 2 29 61990/74886/74854  [REP-PERS-OSP-SAVE-EUROPE-BXL@ec.europa.eu](mailto:REP-PERS-OSP-SAVE-EUROPE-BXL@ec.europa.eu) [www.save-europe.net](http://www.save-europe.net) |

Bruxelles, le 23 mai 2017

N/REF: D/2017/56

**LETTRE A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE PRESIDENT J. C. JUNCKER**

Monsieur le Président,

Nous vous remettons ci-jointe une pétition signée par 1 758 fonctionnaires AST, ce qui représente à peu près 20 % des 8 908 AST fonctionnaires recensés au 1er janvier 2017.

Pour mémoire, au 1er janvier 2014, la catégorie AST comptait 10 367 fonctionnaires. Depuis lors, la catégorie AST a enregistré une perte de 14% de ses effectifs. Elle subit, en effet, de plein fouet les conséquences de la politique de suppression de postes effectuée sans discontinuité à hauteur de 1 % par an depuis 2013 par les Directions Générales. Ces dernières, soucieuses de préserver leur personnel AD, ont rendu une majorité de postes AST au titre de cet exercice annuel. Il s’avère aujourd’hui que cette opération n’est pas génératrice d’économies, mais au contraire de coûts additionnels puisque les Directions Générales engagent maintenant des contractuels pour compenser le manque d'AST.

Monsieur le Président, les AST pour qui la Commission n’a pas jugé utile de consacrer un chapitre dans la politique de gestion des talents de la Commission, souhaitent vous rappeler qu’ils sont nombreux à exercer leur talent en effectuant régulièrement des tâches de type AD sans pour autant être reconnus comme tels. Certes, il y a la procédure de certification. Mais il faut oser dire la vérité à ce sujet: la procédure de certification dont les critères de sélection brillent par leur opacité du fait qu’ils sont laissés à l’appréciation discrétionnaire des Directions Générales, représente un rapport coût/efficacité inabordable en ces périodes d’austérité budgétaire puisque seuls quelques élus finiront par réussir à occuper un poste AD.

La Commission possède une force de travail existante capable de reprendre des tâches AD et pourtant - sommet de l’incompréhensible - aujourd’hui, alors que les possibilités de mobilité pour les AST sont extrêmement limitées suite à la suppression massive des postes AST, l’Administration va engager de jeunes universitaires en qualité d'AD dans le cadre du Young Professionals Programme! Pourquoi ne pas donner la possibilité aux AST/5 d’occuper ces postes AD sur base de leur candidature? Certes, tous les AST 5 et au-delà n’ont pas un diplôme universitaire, mais ils ont un atout que les jeunes universitaires ciblés par le Young Professionals Programme n’ont pas: l’expérience.

Monsieur le Président, les AST sont en colère car ils se sentent ignorés par la Commission. Des solutions qui ne représentent aucun coût supplémentaire sur le chapitre 5 du budget sont présentées dans la pétition en annexe. Nous osons espérer qu’elles reccueilleront une issue favorable; à cet égard, nous vous demandons une entrevue afin de pouvoir discuter de leur faisabilité et leur mise en œuvre.

*(Signé)*

Luigia Dricot-Daniele

Secrétaire politique